

Réunion 2017-49

**Comité consultatif régional en
matière d'urbanisme (CCRU)
Réunion régulière
Procès-verbal**

**17 octobre 2017
Salle de conférence de la Commission
Complexe Madisco, Petit-Rocher**

1. Ouverture de la réunion

La réunion fut appelée à l'ordre par le président, Patrick Mallet, à 18 h 20.

2. Appel nominal

Présents :

Alain Gauvin, Beresford
Jean-Louis Arseneau, Nigadoo
Patrick Mallet, Petit-Rocher
Paul Desjardins, Pointe-Verte
Elizabeth Lanteigne, Belledune
Lévis Roy, DSL
Jeannot Gionet, DSL
Marc Bouffard, directeur de la planification
Yvon Frenette, agent d'aménagement
Line Cormier St-Cyr, secrétaire

3. Adoption de l'ordre du jour

Proposé par : Lévis Roy
Appuyé par : Elizabeth Lanteigne

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

MOTION ADOPTÉE

4. Déclaration des conflits d'intérêts

Aucune.

5. Procès-verbal

5.1 Adoption du procès-verbal du 19 septembre 2017

Proposé par : Paul Desjardins
Appuyé par : Jean-Louis Arseneau

QUE le procès-verbal de la réunion du 19 septembre 2017 soit adopté tel que présenté.

MOTION ADOPTÉE

Meeting 2017-49

**Regional Planning Advisory
Committee (RPAC)
Regular meeting
Minutes**

**October 17, 2017
Board Room of the Commission
Madisco Complex, Petit-Rocher**

1. Opening of the meeting

The meeting is called to order by the Chairperson, Patrick Mallet, at 6:20 p.m.

2. Roll call

Present :

Alain Gauvin, Beresford
Jean-Louis Arseneau, Nigadoo
Patrick Mallet, Petit-Rocher
Paul Desjardins, Pointe-Verte
Elizabeth Lanteigne, Belledune
Lévis Roy, LSD
Jeannot Gionet, LSD
Marc Bouffard, Planning Director
Yvon Frenette, Development Officer
Line Cormier St-Cyr, Secretary

3. Adoption of the agenda

Moved by: Lévis Roy
Seconded by: Elizabeth Lanteigne

THAT the agenda be approved as presented.

MOTION CARRIED

4. Declaration of conflicts of interest

None.

5. Minutes

5.1 Adoption of the minutes of September 19, 2017

Moved by: Paul Desjardins
Seconded by: Jean-Louis Arseneau

THAT the minute from the September 19, 2017, meeting is adopted as presented.

MOTION CARRIED

5.2 Affaires découlant du procès-verbal

Le directeur de l'urbanisme donne une mise à jour de la Poissonnerie Arseneau, Agriculture à Belledune, Janice Grant et Eric Boudreau.

6. Présentations publiques et décisions du comité

6.1 Lotissement – Joseph Denis Comeau, rue du Moulin, Nigadoo, NID 20775508, filière #1004764

L'agent d'aménagement présente le rapport de l'administration CCRU-49-6.1. Le propriétaire désire transférer, à titre de rue publique, une parcelle de terrain de 9 mètres par 35 mètres de profondeur soit d'une superficie d'environ 315 mètres carrés à la municipalité de Nigadoo.

Attendu que:

- monsieur Denis Comeau est propriétaire du terrain portant le numéro d'identification 20775508.
- il désire transférer une parcelle de terrain de 9 mètres par 35 mètres soit d'une superficie de 315 mètres carrés à la municipalité afin de faire partie intégrante de la rue du Moulin.
- cette parcelle de terrain est située entre la rue du Moulin et la propriété de monsieur Adelard Duguay.
- la municipalité à l'intention d'acquérir cette portion de terrain afin d'aménager des espaces de stationnements pour la pergola existante.

L'administration est d'avis que le comité devrait donner un avis favorable au conseil de la municipalité de Nigadoo par rapport à l'emplacement de la rue.

Proposé par : Jeannot Gionet

Appuyé par : Jean-Louis Arseneau

QUE le comité consultatif régional en matière d'urbanisme recommande l'emplacement de la nouvelle portion de la rue du Moulin au conseil municipal de Nigadoo.

MOTION ADOPTÉE

5.2 Business arising from the minutes

The director of planning gives an update on Arseneau Fish Market, Agriculture in Belledune, Janice Grant and Eric Boudreau.

6. Public presentation and committee decisions

6.1 Subdivision - Joseph Denis Comeau, Moulin Street, Nigadoo, PID 20775508, filière #1004764

The Development Officer presents the administration report CCRU-49-6.1. The owner would like to transfer a parcel of land of 9 metres by 35 metres with an area of 315 square metres as a public street to the municipality of Nigadoo.

Whereas :

- Mr. Denis Comeau is the owner of the property bearing PID 20775508.
- he would like to transfer a parcel of land of 9 metres by 35 metres with an area of 315 square metres to the municipality in order to be part of du Moulin Street.
- this parcel of land is located between du Moulin Street and the property of Mr. Adelard Duguay.
- the municipality intent to acquire this portion of land to develop parking spaces for the existing pergola.

The administration believes that the Committee should give a favorable advice to the council of the municipality of Nigadoo concerning the location of the street.

Moved by: Jeannot Gionet

Seconded by: Jean-Louis Arseneau

THAT Regional Planning Advisory Committee recommends the location of the new portion of du Moulin Street to the counsel of the municipality of Nigadoo.

MOTION CARRIED

6.2 Rezoning 69525 NB, 1082, rue Principale, Beresford, NID 20245601

Le directeur de l'urbanisme présente le rapport de l'administration CCRU-49-6.2. Le projet d'amendement au plan municipal de la Ville de Beresford vise à modifier le zonage de la propriété de Zones mixtes de type 1 - Zones MX-1 à Zones de commerce routier de type 1 - Zones CR-1. Le but de ce changement vise à permettre dans un premier temps l'aménagement d'un lave-auto, mais étant donné la grandeur du terrain, d'autres usages sont anticipés dans le futur.

Proposé par : Jean-Louis Arseneau
Appuyé par : Jeannot Gionet

QUE le comité consultatif régional en matière d'urbanisme fasse parvenir un avis favorable à la municipalité de Beresford.

MOTION ADOPTÉE

7. Affaires nouvelles

Aucun.

8. Levée de l'assemblée

La séance est levée à 18 h 45.

Patrick Mallet, Président/Chairman

6.2 69525 NB Rezoning, 1082 Principale Street, Beresford, PID 20245601

The Planning Director presents the administration report CCRU-49-6.2. The purpose of the amendment to the Town of Beresford municipal plan is to change the zoning from Type 1 Mixed Zones-MX-1 Zones to Type 1 Highway Commercial Zones – CR-1 Zones. The purpose of this modification is to allow the development of a car wash, but given the size of the property, other uses are anticipated in the future.

Moved by : Jean-Louis Arseneau
Seconded by : Jeannot Gionet

THAT the Regional Planning Advisory Committee sends a favorable recommendation to the Municipality of Beresford.

MOTION CARRIED

7. New Business

None.

8. Meeting adjourned

The meeting is adjourned at 6:45 p.m.